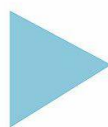


PLUi



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi

Le Président,



Jean-Jacques THOMAS.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS RIVIÈRES
Le Sémaphore - Bât C
02500 BUIRE
Tél. 03 23 99 35 35
cc3r.fr

**Dossier d'enquête publique
du PLUi**

PLUi arrêté le 18/03/2025 **PLUi approuvé le**



GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES



PLAN LOCAL D'URBANISME

INTERCOMMUNAL DES TROIS RIVIERES

Composition du dossier d'enquête publique

1. Rapport de présentation du PLUi

- 1.1. Diagnostic territorial
- 1.2. Diagnostic patrimonial et paysager
- 1.3. Etat Initial de l'Environnement
- 1.4. Diagnostic foncier par commune
- 1.5. Justifications du projet
- 1.6. Evaluation environnementale
- 1.7. Evaluation environnementale _ Annexes bibliographiques
- 1.8. Evaluation environnementale _ Etudes environnementales spécifiques
- 1.9. Evaluation environnementale _ Etudes zones humides
- 1.10. Evaluation environnementale _ Résumé non technique

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- 3.1. OAP sectorielles
- 3.2. OAP thématique Habitat
- 3.3. OAP thématique Patrimoine
- 3.4. OAP thématique Commerce et Artisanat
- 3.5. OAP thématique Environnement

4. Règlement

- 4.1. Documents graphiques (Plans de zonage par commune)
- 4.2. Règlement écrit
 - 4.2.1. Annexes au règlement écrit
 - 4.2.2. Cahier des emplacements réservés

5. Annexes

Annexes sanitaires
Plan de Prévention des Risques
Porter à connaissance

6. Bilan de la concertation

7. Pièces administratives

8. Avis sur le dossier d'arrêt

Avis des communes membres de la CC3R
Avis des Personnes Publiques Associées et de la Mission Régionale de l'autorité Environnementale (MRAE)
Mémoire en réponse à l'avis de la MRAE

9. Note de présentation du projet de PLUi